

Etang de La Palme

L'étang de La Palme est un plan d'eau de type « lagune côtière » site **Natura 2000***, habitat naturel prioritaire de la **Directive Habitats***. D'une surface d'environ 600 hectares, il reçoit les eaux d'un petit bassin versant (environ 65 km²), mais surtout de nombreuses résurgences karstiques. L'étang se trouve entre les deux complexes lagunaires de Bages-Sigean au Nord et de Salses-Leucate au Sud, parties du grand ensemble lagunaire de la côte Roussillon-Languedocienne.

L'étang de La Palme est un milieu lagunaire exceptionnel comparé aux autres sites de ce type en Région Languedoc-Roussillon.

Il est remarquable par la bonne qualité des eaux et du sédiment, l'ouverture vers la mer, nommé le grau, (qui est restée naturelle). C'est un étang de référence.

Des problèmes d'échange avec la mer et de circulation interne des eaux existent et rendent la circulation plus complexe. Ainsi, l'augmentation des obstacles entre la partie Nord Ouest de la lagune et la mer diminue la force des courants, qui, selon les années, ne sont plus assez puissants pour percer le lido et maintenir un chenal ouvert suffisamment longtemps, permettant ainsi un bon renouvellement des eaux de la lagune. Ces problèmes de fonctionnement hydraulique ainsi que d'ouverture du grau induisent un confinement de plus en plus important de l'étang de La Palme, le rendant plus vulnérable (plus sensible aux problèmes de qualité de l'eau par exemple).

Cela a une conséquence principale : l'étang de la Palme rencontre aujourd'hui des problèmes d'eutrophisation, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation:

- augmentation générale de la biomasse végétale, de la présence des algues vertes, disparition des Characées et des zostères plantes exigeantes en terme de qualité de l'eau, ainsi que eaux plus troubles et étouffement de certaines zones à herbiers par des substances vaseuses, indiquent une augmentation des apports en sels nutritifs et de matières en suspension dans la lagune.
- l'ensablement important de la partie sud de l'étang par la mer, ainsi que les apports de sédiments par le bassin versant,
- les coupures hydrauliques que constituent à l'heure actuelle la voie de chemin de fer et le pont des Coussoules, sont autant de facteurs qui contribuent petit à petit à asphyxier l'étang de La Palme.

IMPORTANT : Il ne reste plus que 2 graus « naturels » sur le littoral méditerranéen français. Le Grau de La Franqui est un des 2. Donc, il est interdit d'y toucher de quelque manière que ce soit sauf autorisation préfectorale. Pour ce faire, il a été créé un Conseil de gestion du grau qui est consulté pour autoriser son ouverture manuelle **en cas exceptionnel** (sécheresse, odeurs,...) par les services de l'Etat seuls habilités à intervenir.

OBSERVATIONS GENERALES

Les atteintes aux milieux naturels en général (dont certains d'intérêt européen) sont multiples :

- comblement de zones humides, principalement des roselières et des prés salés, 2 habitats naturels d'intérêt communautaire ;
- dépôts de gravats, prélèvements de sables dans les dunes
- pollution de l'eau (absence d'assainissement, groupes électrogènes, ordures ménagères non collectées) influençant directement la qualité de l'eau de l'étang en favorisant l'eutrophisation du milieu ;
- dérangement des populations d'oiseaux surtout en période de nidification par la divagation de chiens et également par les « sports de vent ».

L'augmentation drastique de population en période estivale engendre une fréquentation concentrée sur certains espaces naturels « phares » tels que l'étang de La Palme et son lido, et a un impact sur les milieux naturels (sur-fréquentation localisée) et sur les espèces (dégradation de la végétation, dérangement de la faune).

La préservation des milieux naturels d'une fréquentation touristique très importante est un enjeu fort du site de Leucate/La Palme, présence de véhicules à moteur en dehors des routes et chemins ouverts à la circulation, notamment de camping cars, en nombre sur le pourtour lagunaire et les lidos, est à l'origine de dégradations sur les milieux naturels, de problèmes sanitaires, etc.

De la même manière, le développement d'activités motorisées telles que le quad, le 4X4, ou le moto-cross en dehors des sites aménagés pour ces pratiques, est à l'origine de dégradations sur les espaces naturels (notamment les dunes du lido).

A noter que même les vélos ou les chevaux peuvent dégrader en ouvrant des voies dans les espaces naturels.

L'élévation du niveau de la mer peut entraîner plusieurs effets dont deux principaux :

- La submersion des terres avec l'accentuation de la fréquence et de la magnitude des tempêtes
- La salinisation extrême de l'étang et des territoires de la presqu'île.

Du point de vue avifaunistique, l'étang de La Palme est le lieu d'hivernage de beaucoup d'espèces, et est situé en plein coeur d'un des plus grands couloirs de migration sur le plan national (il s'agit même du 1er pour certaines espèces dont le Busard cendré, l'Épervier d'Europe, la Cigogne blanche, ...). Certaines espèces nicheuses comme la Sterne naine et l'Aigrette garzette y ont élu domicile. On y trouve un grand nombre d'espèces aux exigences écologiques variées, satisfaites par la grande diversité des milieux (sansouïres, prés salés, roselières, milieux secs, etc.).

Même si l'étang de La Palme n'a jamais eu un rendement halieutique important des signes de fragilisation de la pêche lagunaire y sont constatés. L'avenir de cette activité économique dépendra en grande partie des possibilités d'amélioration de la qualité du milieu lagunaire et, principalement, de son fonctionnement hydraulique

De plus, l'étang de La Palme est un site privilégié pour la pratique et l'apprentissage du kitesurf et de la planche à voile. Si la période de très forte fréquentation est estivale, ces activités se pratiquent quasiment toute l'année, y compris pendant les périodes de pêche. Peu de conflits ouverts existent toutefois à l'heure actuelle, mais la superposition des activités économiques et de loisirs peut donner progressivement naissance à des conflits « latents ».

Afin d'éviter le développement de situations conflictuelles et d'organiser au mieux un partage équilibré des espaces naturels, des mesures ont été mises en place de façon concertée, en fonction des besoins des différents acteurs locaux, mais aussi de la nécessité de préserver les habitats lagunaires ainsi que délimiter le dérangement de l'avifaune.

Ce type d'activité, lorsqu'elle est importante et inorganisée comme c'est le cas sur l'étang de La Palme, induit une fréquentation par les véhicules motorisés, illicite et inorganisée, dans les espaces naturels proches de la lagune (véhicules légers et camping cars), et dont l'impact sur les habitats naturels et les espèces est fortement négatif.

Considérant la forte croissance démographique locale et l'engouement du public pour les activités en contact avec la nature (découverte de la nature ou sports de pleine espaces naturels (public motorisé et non motorisé), il est probable que la pression exercée sur les milieux naturels et les espèces s'accroisse.

Pour autant, un tourisme plus proche de la nature ne peut être considéré que positivement ; mais doit impérativement être pris en compte dans les aménagements et plans de gestion d'espaces naturels, ...et bien entendu dans le choix des objectifs de conservation de la biodiversité du site.

Le lido

Milieux naturels fragiles par définition, les habitats naturels du lido ainsi que les espèces qui y vivent sont soumis à la pression de fréquentation la plus forte de l'ensemble du site Natura 2000. Le lido est naturellement le lieu de pratique d'activités de loisirs. Sur le lido de l'étang de La Palme, cela se traduit par une circulation dense et un stationnement important et anarchique de véhicules motorisés, pratiques interdites dans les espaces naturels.

On observe même très régulièrement du camping sauvage (camping-cars essentiellement), forcément gratuit sur ces espaces non aménagés, donc sans retombées économiques pour les communes, et avec un risque sanitaire et de pollution important (constats de vidanges des réservoirs d'eaux souillées, etc.).

1 aménagement d'une aire d'accueil côté Leucate et de la fermeture des accès aux véhicules motorisés depuis la presqu'île des Coussoules a permis de limiter les accès à la plage en voiture. Mais il est impératif que les autres communes ayant un accès à la plage (PLN et La Palme) interdisent la circulation des véhicules et les canalisent.

De plus, Le lido des Coussoules accueille une base de char à voile comprenant une école Les responsables se sont engagés à informer les pratiquants de ce sport des enjeux et également à respecter un circuit balisé.

Enfin, le lido des Coussoules est très prisé par le public pour les promenades à pied, à cheval et en vélo. Ces activités de plein air sont, elles aussi, à encourager dans le respect des milieux et des espèces qui habitent ce site. Pour cela, information et sensibilisation du public, ainsi que, ponctuellement, mise en protection de certaines zones sensibles devraient permettre de limiter les risques de fragmentation des milieux naturels et ainsi d'amener le public à découvrir ce site tout en le préservant.

Un déplacement du ranch et des créations de sentiers devraient être faits.

Une grosse problématique la salinisation du milieu devient de + en + importante compliquant à ce jour une reconquête des milieux soit par la vigne ou le pâturage

IMPORTANT ! : Depuis 2018, un Plan de Gestion est de nouveau en cours de concertation après de 2 précédents essais infructueux

1 autre point également à soulever :

Un lagunage était jusqu'à récemment en service. Il était obsolète, pas adapté aux besoins grandissants de la station en débordant régulièrement en saison touristique... mais il avait une fonction importante de lieu de nourrissage et de repos pour les oiseaux notamment migrateurs. Une nouvelle station a été construite en 2018 et un conduit d'alimentation pour ce lagunage a été gardé afin de préserver cette aire de préservation pour l'avifaune.

Pour conclure, il est important de préciser que l'information et la sensibilisation du public, voire dans certains cas, l'aménagement de sites ou l'encadrement par des personnes compétentes, sont primordiaux ; et ce, quelle que soit l'activité concernée.